

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Paris: 35 fr.
Poste: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
ou chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR
30 Juillet 1884.

Chronique générale.

La question de revision est entrée dans une phase inattendue. M. Jules Ferry a convoqué hier matin tous les groupes républicains de la Chambre pour savoir ce qu'il peut promettre au Sénat. Celui-ci se laissera-t-il prendre à ce billet de Lachâtre? La situation peut se résumer ainsi: La Chambre a voté la revision dans l'espoir de déjouer le Sénat de ses attributions financières; or l'amendement Berlet, sous prétexte de préciser les droits des deux Chambres, aboutit à les en priver l'une et l'autre, et même amoindrit la Chambre des députés beaucoup plus que le Sénat. On n'attendait certes pas un résultat aussi proleptique.

La République française dit, à propos de cette question: « La revision, même sans l'article 8, ne sera pas une œuvre inutile. La Chambre doit la faire, en se réservant d'user de ses prérogatives financières. » La Paix insiste pour déconstituer l'article 8, ce qui permettrait de régler ultérieurement la question des attributions financières sans recourir à la procédure compliquée du Congrès. La Justice: « Supprimer de la revision l'article 8, c'est décapiter la revision, suivant l'expression de M. Allaio-Targé. » Le Soleil ne pense pas que les débats de la revision entraîneront la chute du ministre, mais ils l'amoindriront et l'affaibliront considérablement.

Les bureaux de la Chambre ont nommé hier la commission relative au rétablissement

ment du scrutin de liste. Tous les membres sont favorables.

L'Officiel a promulgué hier la loi sur le divorce. Enfin! Il était temps. Le Journal des Débats assure, d'après des renseignements pris aux sources les plus autorisées, que dans la semaine qui recevra la promulgation de la loi sur le divorce, deux ou trois mille requêtes seront déposées au tribunal de la Seine afin de transformer en divorces des séparations de corps déjà prononcées.

Le préfet des Bouches-du-Rhône, dit-on, vient de demander au ministre de l'intérieur qu'une mesure sévère soit prise contre les douze conseillers municipaux d'Arles, qui ont déserté leur poste dès que l'épidémie s'est manifestée dans cette ville. Quelle autorité disciplinaire peut avoir le ministre de l'intérieur sur des conseillers municipaux? Ceux-ci relèvent de la conscience publique et non du ministre.

LE CAS DE L'ABBÉ MAESTRATI

Un certain tapage s'est fait dans la presse autour du nom d'un certain abbé Maestrati, accusé d'avoir refusé de remplir ses devoirs d'aumônier près des cholériques. C'était grande liesse. Quelle joie, en effet, de découvrir — ce *rara avis* — un prêtre manquant à ses devoirs, trahissant sa mission, se dérobant au sacrifice! Eh bien! cette mince satisfaction de pouvoir enregistrer le cas d'un prêtre, républicain, il est vrai, commettant une lâcheté, paraît même devoir être refusée aux feuilles anti-religieuses.

Voici la lettre qu'a reçue l'Univers et que la plus vulgaire loyauté nous fait un devoir de reproduire:

« Paris, 24 juillet 1884.
Monsieur le rédacteur,
Je suis à Paris, malade et souffrant. A propos de ce que certains journaux ont dit sur mon compte, voici la vérité:

« J'ai été atteint d'un accès cholérique assez violent, qui m'a fait garder le lit durant quelques jours. Malgré l'avis des médecins qui me prescrivait du repos, j'ai voulu tenter les derniers efforts et reprendre mon service. C'est alors que la rechute a été plus violente, et, obligé de reprendre une autre fois le lit, j'ai été naturellement remplacé.

« A l'heure qu'il est, malgré le changement de climat qu'on m'avait conseillé, je suis encore souffrant et en traitement.

« Je vous prie, Monsieur, de publier cette lettre et d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

» MAESTRATI. »

Dans le cas où les affirmations de l'abbé Maestrati ne seraient pas exactes, — ce que nous nous refusons à croire, — il va sans dire que nos appréciations d'hier demeureraient entières.

LES OBSÈQUES DU FRÈRE IRLIDE.

Les obsèques du Frère Irlide, supérieur général de l'institut des frères des Écoles chrétiennes, ont eu lieu lundi matin. — Il serait difficile de donner une idée de la foule énorme qui suivait le cercueil; on ne saurait l'évaluer à moins de cinq à six mille personnes appartenant à toutes les classes. Depuis les obsèques du Frère Philippe, Paris n'avait pas vu la même pieuse manifestation.

Le Frère Irlide s'appelait Jean-Pierre Cazaneuve. Il était né à Guchen, près Bagnères-de-Bigorre. Après de sérieuses études, il entra dans l'Institut des Frères en 1837, fit son noviciat à Toulouse. En 1850, le Frère Philippe, qui l'appréciait, l'envoya à Rome, où il devint secrétaire et consultant du procureur-général près du Saint-Siège. Successivement visiteur du district de Bayonne et directeur des écoles communales de cette ville en 1852, député au chapitre général de l'ordre en 1853, élu assistant du supérieur général en 1873, il fut enfin, le 2 juillet 1875, promu à la charge éminente de supérieur général en remplacement du Frère Philippe.

Un accident déplorable est arrivé samedi soir, à dix heures, à l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées.

Un individu s'étant porté à des voies de fait sur la personne d'un agent de police, celui-ci a dégainé. L'individu, en se débattant, s'est enfoncé, et le sabre est entré dans la région du cœur. Il est mort sur le coup et a été transporté au poste de police du Palais de l'Industrie.

Le sergent de ville sera révoqué et poursuivi.

LE CHOLÉRA.

Toulon, 29 juillet, 8 h. 25, soir.

Total des décès cholériques du 27, huit heures du soir, au 28, même heure: vingt-cinq; sept en ville, quatorze dans les faubourgs et quatre dans les hôpitaux.

La situation ne s'améliore pas, et l'on redoute toujours que la rentrée des émigrants n'amène une recrudescence.

A la gare, on a signalé aujourd'hui 108 arrivées.

Le docteur Pereymond, conseiller municipal, est atteint par le fléau. Le docteur Bertrand, du 64^e de ligne, et M. Pagès, ministre protestant, vont mieux.

Le Conseil municipal a tenu une importante séance, à laquelle assistaient le préfet du Var et le sous-préfet de Toulon.

M. Dulasta a fait l'éloge du conseiller Alazard, mort victime de son dévouement, du conseiller Sielti qui a perdu en quelques heures sa femme et sa fille et du conseiller Rimbaud qui vient d'être atteint du choléra.

Le conseil vote ensuite des remerciements à toutes les municipalités qui ont envoyé des secours à Toulon, et s'occupe ensuite de la question d'alimentation de la ville qui devient de jour en jour plus difficile.

Avant de lever la séance, le conseil décide, sur la proposition de M. l'adjoint Toucas, qu'une plaque de marbre, portant en lettres

Ils discutaient plus sérieusement les conséquences probables de l'insurrection. La plupart condamnaient cette émeute, parce qu'elle faisait le jeu de nos ennemis: quelques-uns seulement, plus exaltés que les autres, et pensant que le mouvement ne s'arrêterait pas à Paris, qu'il gagnerait le reste de la France, se réjouissaient des succès du fameux Comité central. Ils ignoraient encore l'organisation de ce Comité et ne connaissaient pas même les noms de ses principaux chefs. Les Dominicains du couvent d'Arcueil et les riches habitants de ce village passaient mornes et effrayés au milieu des groupes.

Tout à coup, le canon gronda si près d'Arcueil que la foule entière se précipita vers les hauteurs voisines de la route d'Orléans et sur les talus du chemin de fer d'Orsay, croyant qu'une bataille s'engageait auprès d'elle. Mais la plaine était déserte, et si l'on n'avait aperçu la fumée qui s'élevait des forts de Bicêtre et de Montrouge, on n'eût pas cru que la guerre civile avait éclaté. Les coups de canon retentirent encore pendant quelques heures, et les bombes passèrent au-dessus de la multitude, dans la direction de Palaiseau et de Versailles.

Cependant, les habitants d'Arcueil n'avaient eu jusque-là aucune preuve directe de l'émeute, et cette nouvelle guerre leur faisait l'effet d'un spectacle auquel ils assistaient de loin, lorsque, vers le soir, une troupe nombreuse de fédérés franchit le

pont du chemin de fer et se dirigea vers le village. Elle y pénétra rapidement et se répandit aussitôt dans les rues, en poussant d'horribles cris.

Presque tous ces hommes étaient ivres. Ne rencontrant nulle part aucune résistance, ils avaient marché droit devant eux: c'est ainsi qu'ils avaient occupé les forts du sud et mis en batterie les canons qu'ils y avaient trouvés. Quelques-uns chantaient des chansons obscènes; d'autres ne cessaient de crier: Vive la Commune! en agitant leurs képis ou leurs baïonnettes; d'autres enfin, traités par leurs camarades, vociféraient dans leur ivresse des cris de mort contre les soldats de Versailles.

Quand cette horde furieuse passa sous les fenêtres de M. d'Elplay, Thérèse et Louise s'enfuirent et se jetèrent à genoux, tout effrayées, dans un coin de leur chambre. Jamais la guerre et son cortège ne leur avait causé tant d'horreur et d'effroi.

Mais la foule, voyant que les nouveaux venus étaient victorieux, n'hésita pas longtemps et commença à crier: Vivent les fédérés!

Le chef de la troupe qui venait d'entrer à Arcueil était d'un aspect énergique et étrange. Fiévreusement dressé sur un beau cheval noir qu'il caressait sans cesse de la main, jetant à droite et à gauche des regards perçants sur la multitude, cet homme, qui portait les galons de lieutenant, dirigeait ses soldats avec un grand sang-froid vers la place publique.

On eût dit qu'il n'entendait pas les cris de la foule; son pâle visage n'exprimait ni joie ni colère. Quand toute sa troupe fut groupée autour de lui, il s'arrêta et dit d'une voix forte:

— Sergent Frosberg, tu mettras des factionnaires à toutes les entrées du bourg, et tu empêcheras qu'on ne sorte, jusqu'à nouvel ordre. Tu enverras des patrouilles à Bourg-la-Reine et au besoin à Palaiseau. Restez ici, vous autres, en attendant qu'on vous trouve des logements.

Le lieutenant mit aussitôt pied à terre, confia son cheval à un de ses hommes, et se dirigea, suivi de quelques soldats, vers les principales rues d'Arcueil. Un rapide coup d'œil lui indiqua la maison de M. d'Elplay comme la meilleure position qu'on pût occuper.

La villa était en effet placée au sud du bourg; elle dominait la plaine qui s'étend de ce côté jusqu'aux bois de Verrières et jusqu'à Fresnes-les-Rangis. Cette situation rendait toute surprise impossible, et le lieutenant n'hésita pas. Il frappa rudement à la porte, et Tobie vint ouvrir en tremblant.

— Montre-moi cette maison, lui dit d'une voix brusque le chef des fédérés; fais-moi voir tous les appartements!

Tobie conduisit aussitôt les nouveaux venus dans la vaste cuisine du rez-de-chaussée, dans les salons, dans la salle à manger; le lieutenant sem-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME
SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

CHAPITRE III

LES FÉDÉRÉS À ARGUEIL

Le lendemain, vers neuf heures du matin, des coups terribles se répandirent dans Arcueil. On était partout que Paris était au pouvoir de l'insurrection, que l'armée avait évacué la ville et les fédérés avaient constitué un pouvoir provisoire.

Les vieilles femmes que nous avons déjà vues maintenant des causes de l'émeute, discutaient sur ses effets. Rosalie allait d'un groupe à l'autre et émettait son avis avec une telle assurance.

— D'abord, disait-elle, pourquoi a-t-on signé la paix avec les Prussiens? C'est de là que vient tout le mal. On n'a pas écouté le peuple! Pourquoi, je vous le demande, enlever aux Parisiens les canons qui leur appartenaient? C'est bien fait!... Les ouvriers n'écoutaient guère la pauvre vieille.

d'or le nom d'Alezart mort victime du choléra, sera placée dans le vestibule de la mairie à côté des noms des victimes de 1835 et de 1865.

Le bruit court qu'un facteur de la poste a été trouvé mort sur la route du Cap-Brun.

Une Piémontaise est morte cette nuit du choléra à Ollioules ; personne n'a voulu porter son cercueil au cimetière.

Le maire et le garde champêtre ont été obligés de le hisser sur un tombereau.

Marseille, 29 juillet.

Le bulletin officiel de l'état-civil de Marseille, du 27 au 28 juillet, constate soixante décès, dont vingt-quatre décès cholériques.

Dimanche matin, à onze heures, il y a eu juste un mois que le choléra a fait à Marseille sa première victime.

Du 27 juin au 28 juillet, l'état-civil a enregistré 4,146 décès cholériques, dont 274 dans les hôpitaux : 239 au Pharo, 3 à l'Hôtel-Dieu, 17 aux Aliénés, 2 à l'hôpital de la Conception, 2 à l'hospice de la Charité, 6 à l'hôpital militaire et 2 à l'infirmerie israélite.

Marseille, 29 juillet, soir.

On se plaint beaucoup de la situation déplorable des tranchées destinées à recueillir les dépouilles des cholériques au cimetière Saint-Pierre.

Le commissaire central a été visiter cette vaste nécropole, et il a constaté de visu que plus de la moitié des victimes du fléau sont inhumées sans que les tombes aient été convenablement désinfectées.

La terre qui doit recouvrir les fosses est mal tassée, à peine foulée ; il en résulte des émanations pestilentielles qui saturent l'air et peuvent aggraver la situation.

Procès-verbal a dû être dressé contre deux fossoyeurs auxiliaires qui, étant en ivresse, ont laissé tomber une bière contenant le cadavre du nommé Jean Ruf qui a roulé par terre à la stupeur générale.

Les députés de l'extrême gauche, arrivés aujourd'hui d'Arles, ont été accueillis avec la plus grande indifférence ; ils ont visité l'hôpital du Pharo où une femme cholérique agonisait.

La commission municipale sanitaire a interdit la vente des melons.

Grâce à la pluie et au mistral, il n'y a eu que 24 décès cholériques depuis hier.

Sous le rapport de la nationalité, on compte parmi les victimes du fléau : 798 Français, 322 Italiens, 13 Espagnols, 9 Grecs, 4 Anglais, 4 Autrichiens, 1 Allemand et 1 Américain.

Le choléra a frappé : douze religieuses, dont une à l'hospice de la Charité, deux à l'asile des aliénés et neuf au couvent de la Reiraite ; un capucin, deux employés de police, trois facteurs du télégraphe, deux employés des douanes, un employé de l'octroi et un instituteur communal.

Les troupes de la garnison, qui avaient été assez épargnées jusqu'à ce jour, viennent d'être quelque peu éprouvées. On a dû envoyer camper l'artillerie pour pouvoir assainir la caserne. Le 3^e de ligne a aussi quelques malades. La plupart des cas sont assez bénins.

blait satisfait. Quand il eut aperçu le jardin qui s'étendait loin du bourg et se terminait par une petite fataie fermée d'une grille :

— C'est tout ce qu'il nous faut, dit-il. Installons-nous ici. Qu'on sille prévenir les camarades, et organisez-vous à votre aise.

En entendant ces paroles, Tobie faillit tomber à la renverse ; mais la peur qu'il avait d'être tué ou arrêté l'empêcha d'ouvrir la bouche. D'ailleurs le lieutenant ne lui en laissa pas le temps :

— Où sont tes maîtres ? lui demanda-t-il. Où sont ceux qui habitent cette maison ?

— Ils sont dans une aile à gauche, mon capitaine, répondit Tobie en confondant les grades dans son trouble.

— A merveille. Conduis-moi !

Tobie ne se le fit pas répéter, et, marchant devant, il ouvrit brusquement la chambre de M. de Rumond. Le lieutenant entra la tête haute et pénétra jusqu'au milieu de l'appartement, sans daigner s'excuser de son étrange apparition. Cependant, quand il aperçut sur le lit, au milieu des rideaux, le visage pâli du vieillard qui semblait n'avoir plus qu'un souffle de vie, il recula d'abord et s'inclina malgré lui ; mais il se redressa bien vite et dit en s'adressant à M. Joseph d'Elplay :

— Au nom de la Commune, nous occupons Arcueil, et les lois de la guerre m'obligent à choisir cette maison pour mes soldats. Vous devrez l'éva-

Aix, 29 juillet, 9 h. soir.

Aix est en proie à la panique à son tour.

Il y a eu aujourd'hui sept décès ; les journaux ayant caché les premiers cas de choléra, la population se croyait à l'abri de tout danger ; la surprise n'en a été que plus terrifiante.

Quatre nouveaux cas se sont produits cette après-midi.

Le comité de secours fonctionne. Un médecin est en permanence à la mairie.

Arles, 10 h., soir.

Il y a eu aujourd'hui six décès.

Les professeurs de la faculté de Montpellier ont visité les cholériques avec le docteur Cartier.

Le curé de Saint-Julien est à l'agonie.

Saint-Gaudens, 28 juillet.

Deux cas de choléra, survenus ce matin dans l'arrondissement, et tous deux suivis de mort, y causent en ce moment une émotion facile à comprendre.

La fille Barès était à Marseille. Fuyant l'épidémie, elle entra, il y a quelques jours à peine, dans sa famille, à Milhas, canton d'Aspect. Dimanche dernier, elle se rendit en visite à Montsaunès, canton de Salies, auprès d'une de ses sœurs qui y est mariée. Mais, à peine arrivée dans cette commune, elle fut prise de vomissements, et ce matin, à deux heures, elle succombait.

En même temps la mère, qui n'arrivait pas, elle, de Marseille, n'ayant jamais quitté Milhas, mais qui avait, dit-on, couché avec sa fille et lavé ses hardes, éprouvait les mêmes symptômes et mourait presque à la même heure.

Une seconde fille Barès, arrivant aussi de Marseille, a été frappée de la terrible épidémie et est morte en peu de temps. M. le préfet de la Haute-Garonne a reçu sur ce sujet un rapport très-détaillé de M. le sous-préfet de Saint-Gaudens, rapport qu'il a communiqué à la commission municipale de salubrité.

On assure que le conseil municipal de Tarascon chercherait à atténuer le mauvais effet produit par l'absence de quelques-uns de ses membres en disant qu'elle n'est que momentanée. Toutefois, sur vingt-sept conseillers, treize n'ont pas reparu, et sur les quatorze restants, sept vont chaque soir coucher à la campagne.

On écrit de Toulon à l'Éclair de Montpellier :

« J'apprends que, dans la commune du Revest, sur les hauteurs près Toulon, deux cas très-graves ont été constatés sur des émigrés de Toulon. Jugez de la peur du maire de Revest, qui, ne trouvant personne pour venir à Toulon chercher un cercueil, a été obligé de venir le prendre lui-même. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juillet.

Les cotes des différentes Bourses étrangères viennent en hausse. Londres gagne 1/8 à 100 13/16.

œur dans le plus bref délai.

— Mais, monsieur, répondit couragement M. d'Elplay, nous sommes ici chez nous.

— Chez vous ! s'écria le lieutenant en passant la main dans sa longue barbe. La Commune a besoin de votre maison, elle la prend et n'a point de compte à vous rendre.

— Alors, c'est un vol, monsieur.

Le lieutenant haussa dédaigneusement les épaules :

— La Commune, citoyen, dit-il, se servira de votre demeure dans l'intérêt public et vous la rendra quand elle aura triomphé de ses ennemis.

Il n'y avait point à discuter avec un tel homme. Thérèse le sentit et, s'avançant, elle montra du doigt son grand-père en disant :

— Nous ne pouvons cependant faire sortir en ce moment mon grand-père de son lit.

Le lieutenant avait tressailli en apercevant Thérèse et en entendant sa voix. Son œil brilla tout à coup d'un feu sauvage, en contemplant les traits harmonieux, le front pur et la taille élégante de la jeune fille : ses joues pâles s'éclairèrent un instant d'une rougeur fugitive, mais il dissimula promptement cette émotion singulière, et s'inclinant de nouveau, il reprit d'un ton plus doux :

— Vous avez raison, mademoiselle, ce vieillard paraît n'avoir que quelques jours à vivre. Je vous laisse cette partie de la maison, nous nous conten-

Le mouvement de hausse s'accroît encore aujourd'hui ; le comptant continue ses achats et avec plus d'animation. Nous ne sommes plus qu'à deux jours de la liquidation.

L'excellent tenue des cours indique à l'avance que la liquidation se fera en hausse et que le 4 1/2 ne tardera pas à regagner son coupon. Le 3 0/0 finit à 77.72 1/2, l'amortissable à 79.05 ; le 4 1/2 ouvre à 108.15 et reste en clôture à 108.22 1/2.

L'Italien suit le mouvement ascensionnel des reutes et clôture à 94.65.

La Banque de France s'inscrit à 5,000 fr. Le Crédit Foncier est en sérieux progrès à 1,285 francs ; il atteindra des cours plus élevés. Les demandes sont encore plus nombreuses au comptant sur les Obligations Foncières et Communales.

Celles des emprunts 1879 et 1880 jouissent d'une faveur spéciale à cause des lots qui y sont attachés.

Avec des obligations foncières 1879 et des obligations communales 1880, on participe tous les ans à dix-huit tirages de lots.

Les autres valeurs sont stationnaires. La Banque de Paris à 780 fr. Le Crédit Industriel et Commercial à 675. Le Comptoir d'Escompte est très-offert à 967.50.

On sait que le conseil d'Etat a été dessaisi par le ministre des finances de la demande de prorogation de cette société, d'où il faut conclure que la liquidation du Comptoir aura légalement et fatalement lieu en mars 1887. Cette perspective est bien de nature à émouvoir les porteurs de ce titre.

Sur le marché libre il faut signaler la ferme tenue de l'action Rio-Tinto qui tous les jours progresse, comme nous l'avons prévu. Les capitalistes peuvent acheter encore au cours actuel avec la certitude d'une proche plus-value.

La Banque Ottomane se traite à 599. Le Turc à 8.02. L'Unifiée à 296.25.

Sur les Chemins, l'amélioration se poursuit : le Nord clôture à 1,675, le Lyon à 1,226.25, l'Orléans à 1,312.50, le Midi à 1,165, l'Est à 767.50, l'Ouest à 827.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Courses de Saumur

10 ET 12 AOUT 1884.

Premier jour de courses

Dimanche 10 août.

1^o Prix du Gouvernement (gentlemen), 4,500 fr., donnés par l'Etat, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. Entrée : 50 fr., moitié forfait. La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. Distance, 2,000 mètres environ.

2^o Course de Haies (handicap), 4,000 fr., offerts par la Société des courses, pour tous chevaux. Entrée : 400 fr., forfait 25 fr. La moitié des entrées au second. Distance, 2,500 mètres et 6 haies environ.

3^o Steeple-Chase militaire (1^{re} série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. Distance, 3,000 mètres environ. Parcours spécial.

4^o Steeple-Chase militaire (2^e série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits

terons du reste.

En prononçant ces paroles, le lieutenant sortit précipitamment.

L'accent de l'officier fédéré indiquait clairement sa nationalité. C'était un homme du Nord, un Suédois, que l'on connaissait sous le nom d'Andermahr et qui n'habitait Paris que depuis un an.

Après la Révolution du 4 septembre 1870, il avait pris du service dans la garde nationale et s'était montré un des membres les plus violents des clubs radicaux. La Commune l'avait pris à son service et lui avait donné son nouveau grade en le chargeant de garder Arcueil. C'est tout ce que ses hommes savaient alors du passé de leur chef ; il avait eu soin d'ailleurs de choisir sa troupe parmi les étrangers de son bataillon, et il n'y avait guère autour de lui que des Suédois, des Danois, des Polonais et des Hollandais qui considéraient Arcueil comme un pays conquis.

L'armée de la Commune, presque tout entière, était ainsi composée ! Nous reviendrons plus tard sur le passé mystérieux du lieutenant Andermahr ; mais, pour le moment, nous préférons poursuivre notre récit.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

sur les contrôles et livrés par les remonteuses de l'Etat. Distance, 3,000 mètres environ.

5^o Steeple-Chase militaire (1^{re} série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. Distance, 3,000 mètres environ. Parcours spécial.

6^o Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase 4^e série), 2,600 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné, jusqu'au moment de la course, un steeple-chase de 6,000 fr., ni deux prix de 4^e série, ni un prix d'une série supérieure. Entrée : 150 fr., forfait 25 fr. Au second 600 fr. sur le prix, le troisième retire son entrée. Distance, 3,000 mètres environ.

Lundi 11 août.

GRAND CARROUSEL

Donné par l'École de cavalerie.

Deuxième jour de Courses

Mardi 12 août.

1^o Prix de la Société d'Encouragement (3^e série), 3,000 fr., offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 40,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. Entrée : 50 fr. La moitié des entrées au second. Distance, 2,000 mètres environ.

2^o Prix de Saumur (handicap), 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. Entrée : 150 fr., moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. Distance, 2,200 mètres environ.

3^o Steeple-Chase militaire (1^{re} série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois avant l'époque de l'engagement et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. Distance : 3,000 mètres environ. Parcours spécial.

4^o Steeple-Chase militaire (2^e série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remonteuses de l'Etat. Distance, 3,000 mètres environ.

5^o Poule de Hacks, course de haies (gentlemen), 500 fr. ajoutés à une poule de 400 francs, forfait 25 fr. ; pour tous chevaux servant *bona fide*, depuis le 1^{er} janvier 1884, de chevaux de chasse, d'armes ou de promenade et n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. Le second recevra 200 fr. sur les entrées, après que le troisième aura retiré la sienne. Distance, 2,500 mètres environ.

6^o Prix du Conseil général (steeple-chase handicap), 2,000 fr. dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire et 800 fr. par la Société des Courses, pour tous chevaux. Entrée : 150 fr., forfait 25 fr. La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne.

7^o Prix de Consolation, 4,200 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Le gagnant à réclamer pour 3,000 fr. Tout gagnant d'un prix pendant la réunion est exclu. Entrée : 50 fr. au second. Distance, 3,000 mètres environ.

Comité de Souscription

EN FAVEUR DES VICTIMES DU CHOLÉRA.

Recette du mardi 29 juillet... 490 f. 50
Recettes précédentes... 907 40

Total... 1497 90

Pour le Comité,
Le président, A. GAUDON.

dévié en rencontrant une côte, sans cela le poumon était perforé et le cœur atteint. La blessure du bras n'est pas moins grave, puisque l'artère est presque coupée.

La victime a été transportée à son domicile, place des Halles. Si des complications ne surviennent pas dans son état, Jupin en sera quitte après quelques jours de repos.

Le coupable, qui avait pris la fuite après son crime, a été arrêté hier dans l'après-midi aux Justices. Il se nomme Belsœur. C'est un ouvrier menuisier demeurant rue de l'Asile-Saint-Joseph; il travaillait chez M. Halopé, aux Justices.

On dit que ce misérable n'est pas à son coup d'essai.

MAMERS.

Les courses de Mamers auront lieu le dimanche 22 août prochain, sur l'hippodrome de Saint-Jean.

Il y aura six courses. Les courses de Mamers auront un sérieux intérêt, au point de vue de l'élevage.

On sait qu'une décision du ministre de la marine et des colonies accorde aux personnes qui désirent se rendre au Tonkin pour s'y établir, le passage sur les transports de l'Etat à la charge du simple remboursement de la ration, soit 80 fr. environ par personne embarquée.

Les demandes doivent être, à cet effet, adressées directement au ministère de la marine. Les signataires doivent y annexer un extrait de leur casier judiciaire et un certificat de bonnes vie et mœurs.

Le Tonkin offre peu de ressources aux agriculteurs. Les terres appartenant aux Annamites, il n'y a pas lieu d'accorder des concessions. Ce sont les artisans, les industriels et les commerçants qui peuvent trouver quelque intérêt à profiter de la gratuité du passage accordée par le ministre de la marine.

LA DÉSINFECTION.

On pratique en ce moment, dans certaines gares, la désinfection de colis au moyen des vapeurs nitreuses. Il y a là, pour les personnes qui vont chercher ces colis, un danger qu'il faut signaler.

Dans la dernière séance de la Société de biologie, M. Gréhan a rappelé les expériences qu'il a faites avec M. Quinquand sur des chiens et qui démontrent qu'il peut être dangereux et même mortel de respirer les vapeurs nitreuses.

M. Henninger a cité le cas d'un savant d'Edimbourg qui, après avoir respiré ces vapeurs, est mort le lendemain. Un garçon de laboratoire, plus jeune que lui et qui avait présenté les mêmes accidents, a survécu.

Pendant les grandes chaleurs, et principalement depuis l'apparition du choléra en France, les célébrités médicales prescrivent le thé chaud coupé avec du rhum; nous recommandons les excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston, Jamaïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qualité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le 1/2 k.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

9^e TIRAGE. — MARDI 29 JUILLET.

Les numéros 590.765 — 3.943.403 gagnent chacun 10,000 francs.

Les dix numéros suivants ont gagné chacun 1,000 francs :

343.920 — 2.651.574 — 7.020.656 —
7.123.400 — 7.797.918 — 9.493.821 —
11.324.589 — 11.695.764 — 12.723.440 —
13.812.459.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

196.314 — 236.125 — 333.089 —
422.374 — 934.131 — 1.155.687 —
1.241.224 — 2.010.929 — 2.408.925 —
3.432.328 — 4.792.074 — 5.514.545 —
5.660.915 — 5.772.182 — 6.016.368 —
6.092.548 — 6.365.496 — 6.683.098 —
6.901.337 — 7.090.826 — 7.033.743 —
7.473.937 — 8.394.241 — 8.464.407 —
8.610.417 — 8.884.230 — 9.458.945 —
9.479.453 — 9.684.873 — 10.176.769 —
10.221.017 — 10.884.220 — 11.123.151 —
11.126.940 — 11.814.851 — 13.248.528 —
13.419.210 — 13.432.021 — 13.565.525 —
13.621.792.

Faits divers.

Le *Courrier de la Gironde* parle longuement d'un nouveau frein de chemin de fer qui vient d'être inventé par un Bordelais, M. Duvergé, un très-modeste ouvrier, à qui il ne manque que des ressources pécuniaires :

« Depuis que le premier wagon a glissé sur les premiers rails, bien des systèmes ont été imaginés pour arrêter, en cas d'accident ou de besoin, l'énorme masse roulante. Mais aucun n'a réussi à donner pleine satisfaction aux compagnies et à l'État, également soucieux de la sécurité des voyageurs.

Le frein Westinghouse à air comprimé, qui fonctionne aujourd'hui sur tous les réseaux français, présente encore certaines déficiences.

Le frein Duvergé est automatique. Il enrave toutes les roues de toutes les voitures en même temps et presque instantanément. La promptitude de l'arrêt est en rapport direct avec la vitesse du train.

Le maniement du frein est à la fois à la portée du mécanicien et du serre-frein, ce qui facilite doublement la manœuvre lorsque le convoi marche en avant et lorsqu'il retourne. C'est un simple courant électrique qui sert à enrayer comme à dégager; dans la combinaison Duvergé, ce courant n'est pas l'âme du système, comme il l'est dans l'organisme Achard, par exemple : le courant n'est utile ici qu'au déplacement d'un levier. On appuie sur une mince pédale : le courant électrique est interrompu, le déclanchement s'effectue aussitôt et les huit sabots se mettent en contact immédiat avec les roues.

Pour opérer le dégagement des roues, on presse un petit bouton à pompe : le courant se rétablit et les sabots s'écartent vivement.

Tel est, en peu de mots, ce système aussi ingénieux que peu dispendieux. Le frein Westinghouse revient environ à 4,000 francs par wagon; le frein Duvergé ne coûterait pas 400 francs. »

LES LOUPS EN FRANCE. — La sûreté générale au ministère de l'intérieur vient de centraliser les rapports qui lui ont été adressés par les préfets relativement au service de la louterie pour l'année 1883.

Il résulte de ces documents que, pour l'ensemble de la France, le nombre des loups détruits s'élève à 4,308, dont 32 loups pleines, 774 loups ou louves non pleines et 493 loutettes. Le montant des primes a été de 103,710 fr.

C'est en Bretagne qu'est le plus grand contingent des bêtes abattues.

Les cas où les loups se soient jetés sur des êtres humains sont assez rares. Cependant, plusieurs habitants des Vosges, de la Dordogne et de la Haute-Saône ont été blessés plus ou moins grièvement par ces carnassiers.

CONSEILS ET RECETTES.

LA CHENILLE DES ROSES

Les roses sur pied sont souvent ravagées, en cette saison, par une chenille brune à tête noire; en une nuit elle gâte la plus belle maréchal Niel ou tout autre.

Un excellent moyen, et surtout très commode pour détruire cet insecte, c'est d'asperger l'arbuste avec une légère infusion de tabac. Cette aspersion se fait très-facilement au moyen d'un pulvérisateur et est d'une efficacité certaine.

Moyens d'éloigner les insectes des animaux.

Dans la saison des chaleurs, les animaux, surtout les animaux attelés dont les mouvements ne sont pas libres, sont cruellement tourmentés par les mouches et par d'autres insectes. Les préserver de ces tourments est un acte d'humanité, doublé d'une opération productive pour leur maître.

Parmi les moyens les plus efficaces pour écarter ces bestioles importunes, nous signalons les suivants :

1. Faire infuser des pattes de genévrier, 15 grammes par litre d'eau bouillante;

puis frotter légèrement le cheval avec cette infusion aux parties les plus sensibles, aux oreilles, au chanfrein, sous le ventre, etc. On écarte ainsi les taons et les mouches.

2. Une dissolution d'assa fetida, 60 grammes dans un verre de vinaigre et deux verres d'eau, et imbiber la peau de l'animal comme ci-dessus.

3. Une solution d'acide phénique.

4. Une décoction de quassia amara.

5. Une décoction de feuilles de noyer.

Quelques gouttes d'huile de laurier dans les oreilles du cheval éloignent les insectes les plus importuns.

Sans doute, d'autres plantes à odeur forte doivent posséder les mêmes propriétés. On ne saurait trop en encourager l'essai.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 28 juillet.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	16 50 à 17 50	9 50 à 10 »
Saumur,	16 10 17 50	9 25 » »
Baugé,	17 50 18 »	9 50 » »
Segré,	18 » » »	9 50 » »
Beaupreau,	17 50 » »	9 50 » »
Montfaucon,	17 50 » »	8 50 » »
Montrevault,	17 » » »	9 50 » »
Chemillé,	17 » 17 50	8 50 9 »
Champtoceaux,	17 75 » »	9 » » »
St-Flor-le-Vieil,	17 75 » »	9 » » »
Vihiers,	16 50 17 »	8 » 8 50
Brissac,	17 50 17 75	8 » 8 50
Chalonnnes,	17 50 17 75	9 » » »
Doué,	17 50 18 »	9 » » »

A Nantes, blés américains, de 22 50 à 23 » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 17 75 à 18 25 les 80 kilos.

Théâtre de Saumur.

Tournée SAINT-GERMAIN.—MICHEL, administrateur.

JEUDI 31 juillet 1884,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M. SAINT-GERMAIN

Du théâtre du Gymnase;

M^{me} Prioleau, du Gymnase; MM. André Michel, du Vaudeville; Corbin, du Vaudeville; Jourdan, du Gymnase; Cressonnois, du Gymnase; M^{me} Geneviève Dupuis, du Gymnase; M^{lle} Achard, du Vaudeville; M^{lle} Réyé, de l'Odéon.

BÉBÉ

Comédie en 3 actes, de MM. de Najac et Hennequin.

M. SAINT-GERMAIN jouera le rôle de Pétilion, qu'il a créé.

M^{me} PRIOLEAU jouera le rôle de la Baronne, qu'elle a créé;

M. CORBIN, celui de Gaston, qu'il vient de créer au Vaudeville; M. André MICHEL, celui de Kernanigous; M. JOURDAN, celui d'Arthur; M. CRESSONNOIS, celui du Baron; M^{me} Geneviève DUPUIS, celui de Toinette, qu'elle a créé; M^{lle} ACHARD, celui d'Aurélié, et M^{lle} RÉYÉ, celui de Diane.

NOTRE DÉPUTÉ

Monologue de M. Morand, dit par M. Saint-Germain.

LE BON DIEU

Monologue de M. Grenet-Dancourt, dit par M. Saint-Germain.

GARÇON D'HONNEUR

Confidence faite par M. JOURDAN, dite par l'auteur.

DIVORCÉS

Comédie en 1 acte, de MM. Cressonnois et Samson,

Jouée par M. CRESSONNOIS et M^{lle} RÉYÉ.

Ordre : 1. *Divorcés*; 2. *Monologues*; 3. *Bébé*.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS.

DU 29 JUILLET 1884.

Rente 3 0/0.	77 75
Rente 3 0/0 amortissable.	79 10
Rente 4 1/2.	108 35
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 »
Obligations du Trésor.	502 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

